



**UNION EUROPEENNE**

**DELEGATION EN TUNISIE**

**Allocution de S.E. M. Adrianus Koetsenruijter,**

**Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie.**

**Tunis, le 5 mars 2010.**

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Industrie, Mesdames et Messieurs les Représentants du corps diplomatique, Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Monsieur le Responsable national du PMI, chers collègues, Mesdames et Messieurs...

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir invité à prononcer quelques mots en introduction à ce séminaire, sur un sujet si important pour le développement économique tant dans le contexte national qu'international, à savoir la modernisation de l'industrie nationale et l'amélioration de sa compétitivité ...

Cette année, l'Union européenne et la Tunisie fêtent 30 années de coopération. En 1980, en effet, l'Union européenne signait un premier protocole financier avec la Tunisie. Depuis 30 ans, ce partenariat s'est approfondi et les domaines de coopération entre l'Union européenne et la Tunisie se sont multipliés : économie et commerce, formation et emploi, agriculture, énergie et environnement, gouvernance et justice...

L'Union européenne soutient donc en particulier l'effort de la Tunisie pour moderniser ses entreprises, améliorer leur compétitivité et faciliter leur accès au marché international.

Le Programme de Modernisation Industrielle (PMI), d'un montant de 50 millions d'euros (environ 90 millions de dinars), contribue depuis 2003 à cet objectif national de mise à niveau des entreprises tunisiennes.

Le PMI est un programme ambitieux, mais également un modèle de coopération exemplaire. Il s'inscrit en effet dans le cadre plus large des différents programmes engagés avec succès par le gouvernement au bénéfice du secteur privé tunisien : mise à niveau des entreprises, programme qualité, programme coaching.

Il accompagne donc une politique sectorielle clairement identifiée et totalement appropriée par nos partenaires tunisiens, c'est un gage de réussite et nous travaillons de concert, notamment avec le MDCI, à répliquer ce modèle dans nos autres secteurs de coopération.

Cet appui de l'Union européenne a facilité, par l'attribution de subventions ciblées, les investissements tant en équipement, qu'en savoir faire, dans plus de huit cent entreprises. Il a permis à deux cent d'entre elles de s'aligner sur les standards européens de qualité, condition sine qua non pour la conquête des marchés extérieurs.

Il est utile de rappeler que les effets positifs de ces programmes ont été en outre démultipliés par l'entrée en vigueur depuis début 2008 des accords de libre échange concernant les produits manufacturés conclus entre la Tunisie et l'Union Européenne.

Nous travaillons ensemble aujourd'hui à la finalisation d'accords similaires, couvrant le secteur des services et celui des produits agricoles.

Ce programme est aussi un modèle de partenariat entre la sphère publique et privée, un secteur privé innovant demeurant le principal moteur de la croissance et de la création d'emploi. Outre l'appui direct aux entreprises et à leur organisation représentative (UTICA), le programme a également soutenu l'amélioration des services publics d'appui à l'entreprise, centres techniques sectoriels, SOTUGAR ou INNORPI.

Le programme a constitué par ailleurs un laboratoire pour préparer d'autres actions qui bénéficient aujourd'hui d'un appui spécifique de l'Union européenne : en matière de recherche-innovation, de réglementation sur les accords de conformité (ACAA) ou de capital-risque.

Ce programme a finalement contribué de manière décisive à la préparation par le gouvernement tunisien de sa stratégie industrielle à l'horizon 2016.

Je tiens à remercier toute les experts, tunisiens et européens qui, ensemble, ont accompli ces efforts. Ils ont contribué à la croissance de l'économie tunisienne et à l'amélioration des conditions de vie de la population. La Tunisie peut compter sur l'Union européenne pour continuer à la soutenir dans cette voie.